



Communiqué
Embargo jusqu'à 10 h 00

Semaine pour l'école publique **Étude sur le financement public des écoles privées**

Montréal, le 7 octobre 2009 – La fin du financement public des écoles privées : une économie nette de 86 M\$ pour le gouvernement.

L'arrêt du financement public des écoles privées permettrait au gouvernement de réaliser d'importantes économies tout en lui permettant de réinvestir massivement dans le réseau des écoles publiques.

Les économies de l'allocation de base s'établiraient à 388 M\$, pour un réinvestissement de 306 M\$ dans le secteur public représentant à ce chapitre une économie de 82 M\$.

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par M. Jean-François Landry, chercheur, et produite pour la Fédération autonome de l'enseignement, la FAE, dans le cadre de la *Semaine pour l'école publique*.

L'étude a retenu l'hypothèse d'un taux de retour de 50 % des élèves du secteur privé au secteur public sur la base de ce qui se passe en Ontario. En 2005, le *Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique* estimait aussi ce taux de retour à 50 %.

Concrètement, cela signifierait le retour dans le réseau public de 57 500 élèves, ce qui mettrait un terme à la décroissance dans les écoles publiques.

De plus, selon l'étude, la fin du financement public de l'allocation locative permettrait de remettre la main sur 14,6 M\$ et de réinvestir plus de 10 M\$ dans les écoles publiques.

Au total, cela représenterait donc des réinvestissements de 316 M\$ dans les écoles publiques et une économie nette pour le gouvernement de 86 M\$. Le gouvernement pourrait facilement choisir de réinvestir l'argent ainsi épargné dans le soutien aux jeunes, particulièrement pour répondre aux besoins des enfants en difficulté d'apprentissage ou provenant de milieux défavorisés.

Il y a eu consensus, des commissions scolaires, des parents, des enseignants et des syndicats en 1995, lors des États généraux sur l'éducation, pour qu'on mette un terme au financement public des écoles privées. Un consensus, réaffirmé haut et fort, encore récemment, lorsque furent dénoncés les octrois consentis par Hydro-Québec à des institutions privées.

Près de 15 ans plus tard, alors que le gouvernement n'a pas bougé d'un iota, le consensus pour que cesse ce financement public des écoles privées demeure, lui, toujours aussi solide.

« Au moment où le gouvernement jongle avec l'idée d'une hausse de la tarification des services publics pour régler son impasse budgétaire, peut-on lui proposer de cesser d'injecter des fonds publics dans les écoles privées. Non seulement, réalisera-t-il une économie substantielle pour les finances publiques, mais il enverra un signal non équivoque d'engagement à l'égard de l'école publique », a déclaré le président de la Fédération autonome de l'enseignement, M. Pierre St-Germain.

L'étude vient réaffirmer, une fois de plus, que l'école publique est un bien commun à promouvoir.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire